

Association Solidarité Roms de Saint-Etienne

20 rue Rouget de L'Isle

42000 Saint-Etienne

## RAPPORT MORAL et RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2009

L'Association Solidarité roms de Saint-Etienne a continué à travailler dans le même rapport étroit que les années précédentes avec le Réseau Solidarité Roms auxquels appartiennent de nombreuses associations stéphanoises. Elle a en particulier et conformément à ses statuts, aidé les familles roms dans leur accès au droit concernant la scolarité, la santé, les droits sociaux et le logement.

### **1- Les enfants : scolarité et loisirs**

C'est un axe prioritaire de notre association. La majorité des bénévoles sont engagées dans des actions concernant les familles avec des enfants.

Les bénévoles de l'association ont accompagné les familles dans les démarches d'inscription des enfants d'âge scolaire à la mairie et dans les différentes écoles maternelles et primaires tout au long de l'année puisque suite à l'évacuation des squatts de la rue des Armuriers et de la rue Roger Salengro, de nombreux enfants ont dû changer d'école en cours d'année. Elles ont aussi assuré l'accompagnement des nouveaux arrivants. Nous remercions les écoles pour leur coopération.

Les inscriptions en collèges ont parfois été plus longues et ont nécessité plus de démarches, la procédure exigeant des tests de niveau au CIO, néanmoins tous les enfants d'âge scolaire ont trouvé une place en collège.

La MGI du collège Jules Vallès accueille les jeunes primo arrivants de 16 à 18 ans tout au long de l'année. Nous devons là aussi assurer l'accompagnement à l'inscription qui passe aussi par des tests au CIO qui nécessitent la présence d'un interprète (non fourni par l'institution ...)  
Nous avons 1 inscrit et 3 jeunes en cours d'inscription actuellement.

Nous avons également assuré une aide dans la recherche de stage en entreprise pour des jeunes désirant entrer en préapprentissage.

Des bénévoles ont pu assurer du soutien scolaire pour quelques familles en appartement et pour quelques enfants en squatt.

Sur le quartier du Soleil, les enfants logés à Méons ont pu participer à plusieurs activités

récréatives et fêtes (notamment la fête du quartier) organisées par les associations du quartier avec lesquelles les bénévoles ont des contacts étroits.

Nous avons organisé des sorties piscine, au cinéma et des sorties au parc pour les enfants et leurs parents.

La fête de Noël a été également un moment agréable de convivialité avec goûter, musique et maquillage pour les enfants à l' Amicale de Beaubrun.

## **2-La Santé**

La vaccination étant obligatoire pour l'inscription à l'école nous avons veillé à la mise à jour des vaccins chaque fois que c'était possible.

L'accompagnement à la PMI et le suivi des jeunes enfants et des nourrissons a été une de nos priorités d'autant qu'il y a eu plusieurs naissances cette année.

Notre interlocuteur privilégié a été la PASS puisque la plupart des familles sont dépourvues d'assurance maladie. Les demandes en terme de soin sont nombreuses et nous avons essayé de servir de médiateur avec les différents services hospitaliers : ophtalmo, dentistes, gynéco etc...

## **3-Les droits sociaux**

Le jugement du TAS concernant le rétablissement des droits des allocataires CAF qui en avaient été privés nous a été favorable et une nouvelle circulaire a été établie.

Pour les familles nouvellement arrivées et qui ne peuvent bénéficier de la CAF, nous avons eu en fin d'année de sérieux problème pour obtenir une aide mensuelle du Conseil Général, aide pourtant obligatoire suivant le Code de l'Enfance et de la Famille. Les recours que nous avons fait n'ont pas toujours été suivis d'effets et l'arbitraire semble régner. Cependant, toutes les familles ont été invitées à refaire une demande en début d'année 2010, généralement avec un résultat positif.

## **4-Les aides matérielles**

Nous devons saluer le travail d'un de nos bénévoles qui se démène sans compter pour trouver aux familles en squatt ou en appartements les objets usuels nécessaires à la survie et à un minimum de confort : couvertures, matelas, frigo, vaisselle, meubles etc...

Des réparations urgentes ont été effectuées dans le domaine de l'électricité ou de la plomberie plusieurs fois chaque fois que cela était possible.

Dans le quartier du Soleil la coopération avec la Banque alimentaire St Vincent de Paul s'est faite de manière régulière et organisée grâce au travail des bénévoles habitants du quartier et impliqués dans les associations.

Des aides ponctuelles ont pu être mises en oeuvre avec le Secours Populaire : distribution de colis alimentaires dans les squatts vers Noël, aide alimentaire ou don de vêtements. Le Secours populaire et le Secours catholique ont également payé les lunettes nécessaires à des enfants dépourvus d'assurance maladie.

Ces organisations caritatives nous demandent généralement d'être les intermédiaires entre eux et les familles, ce qui en terme de temps représente un certain investissement.

## 5-Le travail

Peu d'avancées en ce domaine puisque la Roumanie et la Bulgarie restent soumise au régime transitoire. Cependant 3 personnes ont demandé le statut d'auto-entrepreneur permettant d'obtenir une carte de séjour de 10 ans. Nous les avons aidé dans leurs démarches.

## 6-Le logement

L'immeuble réquisitionné de Méons abrite une vingtaine d'habitants qui ont trouvé là une relative stabilité, notamment en ce qui concerne la scolarité des enfants le bilan est très positif.

Suite à un incendie, le squatt de la rue R. Salengro a été vidé de ses habitants sans que soit proposé une solution de relogement; nous avons donc réquisitionné un immeuble, ancien logement de fonction d'instituteurs pour mettre les familles à l'abri suivant les mêmes modalités de fonctionnement qu'à Méons : contrats avec les familles.

Pas d'avancées après l'expulsion des Armuriers, de nouveaux squatts ont été ouverts avec tous les inconvénients que nous connaissons.

La réunion de Septembre avec le Préfet n'a pas été suivie d'une autre, comme cela avait été évoqué, rassemblant tous les acteurs concernés, institutionnels et associatifs, pas de nouvelles non plus de la proposition de mettre à la disposition des roms un ou plusieurs terrains aménagés.

Devant l'indifférence des pouvoirs publics, un collectif d'association « pour que personne ne dorme à la rue » s'est constitué et a obtenu grâce à ses diverses actions des avancées dans certains domaines concernant le logement, particulièrement pour les demandeurs d'asile. L'association Solidarité roms a participé activement tout au long de l'année aux actions de ce collectif.

Actuellement, 22 familles roumaines ont pu, grâce à l'aide des bénévoles, trouver un appartement dans le privé. Comment mieux les aider ?

## 7-Communication

-Une conférence débat a été organisée le 24 mars, au crêt de Roc, autour du Film « Bonjour de la Souillardise » en présence du médiateur rom de la ville de Nantes

-Dans le cadre de leurs études, des étudiants de L'IREIS ont organisé dans cette école une conférence dont nous étions les intervenants . Le grand amphithéâtre était plein et les échanges ont

été très intéressants.

-Nous avons signé avec le CHU une convention de stage pour trois étudiants infirmiers qui doivent prévoir une action de santé publique auprès des familles avec lesquelles nous travaillons.

-Une étudiante en Economie Sociale et Familiale fait un mémoire sur la scolarité des enfants roms.

- 3 d'entre nous ont participé à l'assemblée générale de Romeurope en juin à Bordeaux

## BILAN

Compte-tenu que notre association ne compte que des bénévoles et n'a que peu de moyens financiers, nous pouvons être relativement contents de nous...

Relativement, seulement, car le point principal à améliorer serait l'implication des familles roms dans les actions qui les concernent, bien que des représentants des familles aient assisté aux contact avec les administrations, bien que nous tenions chaque lundi des réunions qui tournent dans les lieux de vie, nous n'y arrivons que très partiellement.

Nous aimerions améliorer nos actions dans le domaine du soutien scolaire, des groupes de femmes que nous avons projetés de mettre en place et qui n'ont pas pu se faire faute de temps pour s'y consacrer et de bénévoles disponibles.

Nous devons également noter que nous avons peu utilisé le local mis à notre disposition par l'Evêché et que nous n'avons pas pu y faire venir les familles.

La communication autour de nos actions et également de la problématique des roms en Europe aurait également pu être plus présente cette année auprès de la population stéphanoise.

Notons que les expulsions régulières des lieux de vie remettent en cause à chaque fois ce qui a été construit. Il semble que ces expulsions ne doivent pas s'arrêter dans la prochaine période et pour l'instant, aucune solution alternative aux squatts n'est proposée par la préfecture et les collectivités locales.

**ORIENTATIONS et PROJETS POUR 2010**

-Nous allons continuer nos actions dans les domaines cités dans le rapport d'activité 2009 en essayant autant que possible d'impliquer plus les familles.

-Nous avons obtenu un financement de la Région : 1000 euros, pour mettre en oeuvre un projet de centre de ressource sur la culture rom. Ce projet comportait entre autre la création d'un site internet, cela peut se faire assez rapidement.

L'autre volant du projet était lié à l'utilisation du local du 20 rue Rouget de Lisle, qui tarde un peu à se libérer. Nous pouvons cependant sans attendre le déménagement de l'association qui l'occupe, envisager une occupation partielle pour une permanence et une utilisation ponctuelle, pour des réunions ou des animations. Nous avons donc décidé d'une permanence hebdomadaire chaque mercredi de 14h à 16h. Un trousseau de clés sera déposé au local de la FCPE. Cette permanence nous permettra de familiariser les gens avec ce nouveau lieu de rencontre et d'activités.

Le local se libérera plutôt en septembre.

Nous avons obtenu également une subvention de la CAF, 2000 euros, pour les enfants, outre les frais habituels pour la scolarité et les transports nous aimerions travailler sur un projet cirque ou théâtre faisant intervenir des professionnels. Nous prenons contact avec des animateurs (école de cirque, par exemple).

Le Conseil Général a donné une fin de non-recevoir à notre demande de subvention. Nous allons de nouveau solliciter une subvention auprès de la Ville de Saint-Etienne.

-la question du logement est cruciale.

Des perspectives s'ouvrent pour quelques familles, dans le privé pour 2 d'entre elles, des baux ont été signés, dans le parc HLM pour d'autres qui auront la possibilité d'être inscrites sur le fichier prioritaire. Cela ne concerne que les familles allocataires CAF. Pour les autres, il faudra trouver d'autres solutions.

-Une jeune femme roumaine étudiante à Saint-Etienne propose de faire un stage avec nous et de travailler sur le terrain pour l'accompagnement des familles, les traductions, l'alphabétisation, le soutien scolaire et c'est avec joie que nous acceptons sa proposition.

Les membres de l'Association Solidarité Roms de Saint-Etienne réunis en Assemblée Générale ont approuvé à l'unanimité les rapports moraux et d'activité ainsi que les orientations pour l'année 2010.

Il a ensuite été procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Le CA a élu le bureau.

## ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres démissionnaires : Daniel COVACCI, Anna PIDOUX, Romica CALIN

Nouveaux membres : Marius LUCAS

NOUVEAU CA et BUREAU élus le 3 avril 2010

Bureau :

Eugène GARDE, 4 rue du domaine des granges, 42160, BONSON

Président

Anne-Sara Le CARDIET 3, rue Josephyn Soulary 42100 Saint-Etienne

Trésorière

Marie-Pierre MANEVY 35 rue le Corbusier 42 100 St Etienne

Secrétaire

COMBAT Adeline 5 rue du Monteil 42 000 St Etienne

Secrétaire adjointe

Marcel JOZEAU 24 r du Dr Fontanille 42100 St Etienne

Jivita IANCOVICI Renaître 3 rue J de la Fontaine 42000 St Etienne

Marius LUCAS Renaître 3 rue J de la Fontaine 42 000 St Etienne

Geneviève DECROP Chemin du Lavoir 69 690 BESSENAY

Tuntulita COVACI 30 rue Desjoyaux 42 000 St Etienne

Association Solidarité Roms de Saint-Etienne

le 9

Avril 2010

20 rue Rouget de Lille 42100 St Etienne

N° W421000849

L'association Solidarité Roms de Saint-Etienne réunie en assemblée générale le 3 avril 2010 a

**procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration dont voici les membres.**

Membres démissionnaires : Daniel COVACCI, Anna PIDOUX, Romica CALIN

Nouveau membre : Marius LUCAS

CA et BUREAU élus le 3 Avril 2010

BUREAU

Eugène GARDE, 4 rue du domaine des Granges, 42 160 Bonson

Président

Anne-Sara LE CARDIET, 3 rue Josephyn Souлары 42100 St Etienne

Trésorière

Marie-Pierre MANEVY, 35 rue Le Corbusier, 42 100 St Etienne

Secrétaire

Adeline COMBAT , 5 rue du Monteil, 42100 St Etienne

Secrétaire adjointe

Membres du CA

Marcel JOZEAU, 24 rue du Dr Fontanille 42100 St Etienne

Jivita IANCOVICI Renaître, 3 rue Jean de la Fontaine, 42000 St Etienne

Marius LUCAS Renaître, 3 Rue Jean de la Fontaine, 42000 St Etienne

Tuntulita COVACI 30 rue Desjoyaux, 42000 St Etienne

Geneviève DECROP, Chemin du Lavoir, 69 690 , Bessenay

La secrétaire :